

Réf: Dossier N° 123865

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIÉTÉ MAMA KARAGNARA » en abrégé « SOMAKA »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN Treichville avenue  
12 rue 11 non loin de l'agence Bicici, Lot 290, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ MAMA KARAGNARA » en abrégé « SOMAKA »

Objet :  
-COMMERCE GÉNÉRAL  
-VENTE DE BOISSONS ÉNERGÉTIQUES  
-VENTE DE TÉLÉPHONE  
-IMPORT/EXPORT  
-VENTE D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS  
-DEPOT DE GAZ  
-TRANSFERT D'ARGENT  
-DIVERSES PRESTATIONS

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN Treichville avenue  
12 rue 11 non loin de l'agence Bicici, Lot 290, Ilot 00

Dirigeant(s) : M KARANGNARA MAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06306 du 14/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31527/GTCA/RC/2022 du 14/07/2022

